

Correspondant : P. Quevastre 06.80.99.64.13 - philippe.quevastre@wanadoo.fr

**Branville-Hague. Trois logements locatifs**

# Nouvelle vie pour l'ancienne école-mairie

Le projet de début de mandat était la réhabilitation de l'ancienne école-mairie en trois logements locatifs. Ce projet est devenu une belle réalité. Les travaux sont terminés et la mise en location débute à partir du 15 juillet.

Au 5 chemin de l'École, face à la mairie et la salle de convivialité, et non loin de l'ancienne petite boulangerie, un beau bâtiment remplace l'ancienne école-mairie. La réhabilitation de l'ancienne école-mairie en logements locatifs type F3 était le projet phare du conseil

communal en place. « L'inauguration officielle de nos trois logements communaux marque la fin d'une longue aventure, et bien évidemment le début d'une autre », soulignait Jérôme Belhomme, maire de la commune déléguée de Branville-Hague.

## « Préservation du patrimoine bâti »

Samedi matin, c'était l'inauguration officielle avec une visite des habitants de la commune de Branville, élus communaux, maires adjoints de la commune La Hague, Yveline Druetz, maire de la commune La Hague, Jean-Paul Fortin, conseiller départemental. De l'avis général, c'est une belle réussite, les trois logements sont lumineux et fonctionnels.

Retournons-nous sur l'histoire de ce bâtiment et remontons les aiguilles du temps. « Nous sommes dans les années 1870, et la commune de Branville décide de vendre une partie de ses terrains pour pouvoir construire son école, qui deviendra le lieu de passage de nombreux enfants, d'instituteurs et d'institutrices. »

Délocalisée pendant la Seconde Guerre mondiale, l'école reprend possession de ses locaux jusqu'à sa fermeture à la fin des années 1980. Une classe unique composait l'école de la petite section de maternelle au CM2, et 17 institutrices et 2 instituteurs se sont succédés.

Abritant à la fois la mairie qui déménagea en 2007 dans ses nouveaux locaux, une petite salle de réunion associative,



Jérôme Belhomme, maire de la commune déléguée de Branville-Hague, avec Yveline Druetz, maire de La Hague, et Jean-Paul Fortin, conseiller départemental, a inauguré le nouveau bâtiment communal.

et l'ancienne école devenue un grand logement locatif, ce bâtiment, par l'usure du temps, était devenu inadapté à la location.

Face à cette situation, la municipalité s'est alors engagée sur une réflexion quant à son devenir. En 2011, sous l'impulsion de René Lemerrier, maire de la commune à cette époque, « un grand homme de conviction et d'esprit », une étude de faisabilité visant une réhabilitation était lancée avec l'Assistance technique fournie par l'État aux collectivités pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT), puis en 2013, une étude technique et financière par le Centre de Développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires (CDHAT) a suivi. « En octobre 2013, une réunion publique a été organisée pour débattre de l'avenir du bâtiment. »

Trois solutions étaient ainsi soumises aux habitants, la vente, la destruction ou la réhabilitation.

« La réhabilitation a été

retenue en raison de la demande de logements exprimée régulièrement sur la commune, mais aussi pour la préservation du patrimoine et de l'histoire de l'école. »

## Prêts à accueillir de nouveaux Branvillais

La mise en location commence à la mi-juillet, ce qui permettra d'accueillir de nouveaux arrivants « toujours synonymes de nouvelles rencontres et de vitalité pour notre commune ».

Pour Yveline Druetz, maire de la commune La Hague : « En tant que conseillère départementale avec Jean-Paul Fortin, nous vous félicitons car les fonds donnés à hauteur de 58 000 € dans le cadre du contrat de territoire ont été extrêmement bien employés », puis elle a félicité les équipes municipales successives pour le rendu et les décisions prises pour faire revivre le cœur du bourg par son côté patrimonial intéressant et son côté affectif mairie-école.



L'ancienne école-mairie est transformée en trois logements locatifs.

## Un chantier et quelques aléas

En début 2014, le nouveau conseil municipal de Branville-Hague entamait le chantier, qui se traduisait par de nombreuses séances de travail pour aboutir au choix de l'architecte Denis Métiévier, puis au dépôt du permis de construire en avril 2015. « C'était un chantier d'envergure pour notre commune. » Le chantier a débuté en 2016, et un an presque jour pour jour, les premières visites des habitants de la commune étaient effectuées pour son

inauguration.

« Les travaux ont avancé conformément au planning, malgré quelques aléas que nous avons eu à gérer, notamment le traitement lié à la découverte de la présence de la mérieure. »

Financé par la commune (sans emprunt) et avec les soutiens de la collectivité et du conseil départemental, le montant des travaux s'élève à 350 000 € HT, auquel se sont ajoutés quelques avenants à hauteur de 27 000 €, dont la

grande partie liée à la découverte de la mérieure représentant à elle seule pas moins de 20 000 €. « Le montage financier a été possible grâce au soutien du conseil départemental et du fond de concours de l'ex-CCH que je remercie vivement, et aux arbitrages et choix opérés par le conseil en utilisant les fonds propres de la commune gérés efficacement et avec prudence par les conseils municipaux précédents. »



De nombreux habitants de la commune sont venus visiter les trois nouveaux logements communaux.